

Le groupe français Naval Group et HALCON, filiale spécialisée dans les armes intelligentes du groupe émirien EDGE, ont signé le 16 juin 2026 un accord portant sur une campagne d'essais de tir du missile de défense aérienne SKYKNIGHT, conçu par HALCON, depuis le système Rampart développé par Naval Group. Selon les deux entreprises, cet accord constitue la première étape d'une coopération destinée à préparer l'intégration future du missile au sein du système.

L'accord doit déboucher sur une campagne d'essais de tir menée aux Émirats arabes unis, de 2026 à 2027. D'après le communiqué commun, celle-ci se déroulera en deux temps : une première phase conduite à terre, suivie d'une seconde phase en mer.

La répartition des rôles entre les deux partenaires repose sur leurs domaines de compétence respectifs. Naval Group apportera son expérience en matière d'intégration d'armes, de systèmes de lancement et d'équipements à bord de navires de guerre, tandis que HALCON contribuera par son savoir-faire dans la production et la fourniture d'armes guidées de précision et de modules de munitions.

Selon les caractéristiques communiquées par HALCON, le SKYKNIGHT est un missile surface-air conçu pour contrer un large éventail de menaces aériennes. L'industriel le présente comme un système destiné à assurer la protection d'installations fixes comme d'unités mobiles, capable de viser des aéronefs à voilure tournante, des drones (UAV), des roquettes, des tirs d'artillerie et de mortier, ainsi que des aéronefs à voilure fixe. La portée annoncée atteint jusqu'à 10 km.

Le système Rampart constitue l'autre brique technologique de l'accord. Naval Group le décrit comme une rupture avec l'approche traditionnelle dite « *un lanceur par type d'arme* », au profit d'un lanceur unique regroupant plusieurs moyens d'autodéfense.

L'entreprise présente ce système d'armes de nouvelle génération comme une réponse aux menaces dites asymétriques et aux attaques au plus près des bâtiments. Selon Naval Group, Rampart vise également à optimiser le soutien logistique et la formation des équipages, des éléments que le groupe associe à des gains économiques et à une meilleure disponibilité opérationnelle. Ces bénéfices, mis en avant dans le communiqué, relèvent des arguments des industriels et n'ont pas, à ce stade, fait l'objet d'une validation indépendante.

Au-delà de cet accord, les deux partenaires qualifient leur rapprochement de « *mutuellement bénéfique* ». Aucun calendrier d'intégration définitive du missile au système Rampart, ni aucune information sur le volume ou la valeur d'un éventuel contrat à venir, n'ont été communiqués.